



No de résolution
ou annotation

CEX du 25 août 2009
Sujet : 06.01

**COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES
ONZIÈME SÉANCE ORDINAIRE DU COMITÉ EXÉCUTIF
(2008-2009)
LE 9 JUIN 2009**

01.00 OUVERTURE DE LA SÉANCE

À 19 heures, la séance est ouverte par Monsieur Éric Allard, président du comité exécutif.

02.00 PRÉSENCES

À LA SÉANCE ORDINAIRE DU COMITÉ EXÉCUTIF DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES TENUE LE 9 JUIN 2009 AU 50, BOULEVARD TASCHEREAU À LA PRAIRIE SOUS LA PRÉSIDENTE DE MONSIEUR ÉRIC ALLARD, ET À LAQUELLE SONT PRÉSENTS :

M^{mes} les commissaires

Lise Beauchamp-Brisson (18)
Josyane Desjardins (16)
Marie-Louise Kerneis (7)
Claudette Labre Do (13)
Catherine Martin (9)
Diane Soucy (4)

Tous commissaires formant quorum.

ET :

MM. les commissaires représentants du comité de parents

Luc Joly, niveau primaire
Marc Viau, niveau secondaire

AINSI QUE :

M^{mes} Michelle Fournier, directrice générale adjointe
Susan Tremblay, directrice générale
M. Osvaldo Paolucci, directeur général adjoint
M^e Nathalie Marceau, directrice du Service du secrétariat général et de l'information

ET :

MM. Richard Bédard, directeur du Service des ressources matérielles
Pierre Marchand, directeur du Service des ressources financières
Patrick Mendes, directeur du Service de l'organisation scolaire et du transport scolaire

03.00 PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Rien à signaler.

04.00 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Josyane Desjardins, commissaire,

que les membres du comité exécutif adoptent l'ordre du jour tel que rédigé, à savoir :

**05.00 AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX
PRÉCÉDENTS**

C.E.-03053-06-09



No de résolution
ou annotation

06.00 ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET SERVICE DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL ET DE L'INFORMATION

- 06.01 Lecture et approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 12 mai 2009
- 06.02 Adjudication du contrat des assurances générales de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries – Année scolaire 2009-2010

07.00 SERVICES ÉDUCATIFS AUX JEUNES

08.00 SERVICE DE L'ÉDUCATION DES ADULTES ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE – SERVICES INTERNATIONAUX ET FORMATION À DISTANCE

09.00 SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

10.00 SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES

- 10.01 Liste des comptes – Validation

11.00 SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES

- 11.01 Réfection de la toiture – École Saint-Jean : Appel d'offres # P-13-025-08
- 11.02 Réfection des entrées – École Saint-Patrice : Appel d'offres # P-12-075-08 (B)
- 11.03 Réfection de la toiture élastomère (Bassin # 5) – École Saint-Joseph (Mercier) Appel d'offres # P-16-054-08
- 11.04 Installation de modules de jeux pour le parc-école – École des Moussaillons : Appel d'offres # P-26-069-08
- 11.05 Installation de modules de jeux pour le parc-école – École Laberge : Appel d'offres # P-25-041-08
- 11.06 Réaménagement de la cour de récréation (Phase II) – École Jean XXIII : Appel d'offres # P-18-006-08
- 11.07 Avenants aux contrats de location des locaux modulaires
- 11.08 Protocole d'entente avec la Ville de Saint-Rémi : Centre d'interprétation de la nature à l'école Saint-Viateur-Clotilde-Raymond
- 11.09 Dérégation à la Politique d'acquisition de biens et services – Projets d'investissement et autres contrats
- 11.10 Engagement des professionnels pour la construction d'une nouvelle école primaire à Candiac
- 11.11 Réfection des toitures, de la tourelle et des mansardes – École Saint-Viateur : Appel d'offres # P-11-063-08
- 11.12 Drainage périmétrique – École Saint-Édouard : Appel d'offres P-24-071-08

12.00 SERVICE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS

13.00 SERVICE DE L'ORGANISATION SCOLAIRE ET DU TRANSPORT SCOLAIRE

14.00 DÉPÔT DE DOCUMENTS

15.00 LEVÉE DE LA SÉANCE

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

05.00 AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX PRÉCÉDENTS

- 1. Remboursement des frais de déplacement
En suivi.

06.00 ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET SERVICE DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL ET DE L'INFORMATION



No de résolution
ou annotation

06.01 LECTURE ET APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 12 MAI 2009

CONSIDÉRANT l'article 182 de la Loi sur l'instruction publique qui stipule que les articles 154 à 166, 169, 170, 171, 172, 173, 175.4 à 177.2 s'appliquent au comité exécutif, compte tenu des adaptations nécessaires;

CONSIDÉRANT l'article 170 de la Loi sur l'instruction publique qui stipule que « Le conseil des commissaires peut, par résolution, dispenser le secrétaire général de lire le procès-verbal pourvu qu'une copie en ait été remise à chaque membre présent au moins six heures avant le début de la séance où il est approuvé »;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Lise Beauchamp-Brisson, commissaire,

que la secrétaire générale soit dispensée de faire la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 12 mai 2009.

Et que le procès-verbal de la séance ordinaire du 12 mai 2009 soit approuvé tel que rédigé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.E.-03055-06-09

06.02 ADJUDICATION DU CONTRAT DES ASSURANCES GÉNÉRALES DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES – ANNÉE SCOLAIRE 2009-2010

M^e Nathalie Marceau, directrice du Service du secrétariat général et de l'information, présente le dossier.

CONSIDÉRANT la délégation de pouvoir accordée au comité exécutif (article 2.1);

CONSIDÉRANT le résultat de l'appel d'offres public se terminant le 8 mai 2009;

CONSIDÉRANT la proposition soumise par la firme de courtiers Lemieux, Ryan et Associés;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Catherine Martin, commissaire,

d'adjuger à la firme **Lemieux, Ryan et Associés** le contrat d'assurances générales 2009-2010 de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries pour la somme de cent quatre mille sept cent soixante-quinze dollars (104 775 \$), taxes en sus;

Et que la présidence du comité exécutif et la directrice générale soient autorisées à signer tous les documents afférents pour et au nom de la Commission scolaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

07.00 SERVICES ÉDUCATIFS AUX JEUNES

08.00 SERVICE DE L'ÉDUCATION DES ADULTES ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE – SERVICES INTERNATIONAUX ET FORMATION À DISTANCE

09.00 SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES



No de résolution
ou annotation

10.00 SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES

10.01 LISTE DES COMPTES – VALIDATION

Monsieur Pierre Marchand, directeur du Service des ressources financières, confirme ne pas avoir eu de questions relativement à la liste des comptes qui se rapportent à la période commençant le 6 mai 2009 et se terminant le 2 juin 2009.

11.00 SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES

Monsieur Richard Bédard, directeur du Service des ressources matérielles, présente le dossier.

C.E.-03056-06-09

11.01 RÉFECTION DE LA TOITURE – ÉCOLE SAINT-JEAN : APPEL D'OFFRES # P-13-025-08

Monsieur Richard Bédard, directeur du Service des ressources matérielles, présente le dossier.

CONSIDÉRANT que l'appel d'offres est conforme à notre Politique d'acquisition de biens et services et le nombre de soumissions reçues;

CONSIDÉRANT que le plus bas soumissionnaire est conforme à l'appel d'offres;

CONSIDÉRANT la recommandation des professionnels;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Marc Viau, commissaire,

d'octroyer le contrat pour la réfection de la toiture à l'école Saint-Jean à **Les Entreprises Chatel Inc.** pour un montant forfaitaire de quatre-vingt mille neuf cent quatre-vingt-sept dollars et quatre-vingt-une cents (**80 987,81 \$**), taxes incluses, le tout conformément aux conditions d'appel d'offres et à la soumission du 13 mai 2009.

Que la présidence du comité exécutif et la directrice générale soient autorisées à signer le contrat, s'il y a lieu.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.E.-03057-06-09

11.02 RÉFECTION DES ENTRÉES – ÉCOLE SAINT-PATRICE : APPEL D'OFFRES # P-12-075-08 (B)

Monsieur Richard Bédard, directeur du Service des ressources matérielles, présente le dossier.

CONSIDÉRANT que l'appel d'offres est conforme à notre Politique d'acquisition de bien et services et le nombre de soumission reçues;

CONSIDÉRANT que le plus bas soumissionnaire est conforme à l'appel d'offres;

CONSIDÉRANT la recommandation des professionnels;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Diane Soucy, commissaire,

d'octroyer le contrat pour la réfection des entrées à l'école Saint-Patrice à **Dorais Construction Inc.** pour un montant forfaitaire de soixante-dix-neuf mille six cent cinq dollars et cinquante cents (**79 605,50 \$**), taxes incluses, le tout conformément aux conditions d'appel d'offres et à la soumission du 7 mai 2009.

Que la présidence du comité exécutif et la directrice générale soient autorisées à signer le contrat, s'il y a lieu.



No de résolution
ou annotation

C.E.-03058-06-09

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11.03 RÉFECTION DE LA TOITURE ÉLASTOMÈRE (BASSIN # 5) – ÉCOLE SAINT-JOSEPH (MERCIER): APPEL D'OFFRES # P-16-054-08

Monsieur Richard Bédard, directeur du Service des ressources matérielles, présente le dossier.

CONSIDÉRANT que l'appel d'offres est conforme à notre Politique d'acquisition de biens et services et le nombre de soumissions reçues;

CONSIDÉRANT que le plus bas soumissionnaire est conforme à l'appel d'offres;

CONSIDÉRANT la recommandation des professionnels;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Catherine Martin, commissaire,

d'octroyer le contrat pour la réfection de la toiture élastomère (Bassin # 5) à l'école Saint-Joseph (Mercier) à **Les Toitures Vick & Associés Inc.** pour un montant forfaitaire de cinquante-trois mille deux cent quatre-vingt-un dollars et cinquante-deux cents (**53 281,52 \$**), taxes incluses, le tout conformément aux conditions d'appel d'offres et à la soumission du 7 mai 2009.

Que la présidence du comité exécutif et la directrice générale soient autorisées à signer le contrat, s'il y a lieu.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.E.-03059-06-09

11.04 INSTALLATION DE MODULES DE JEUX POUR LE PARC-ÉCOLE – ÉCOLE DES MOUSSAILLONS: APPEL D'OFFRES # P-26-069-08

Monsieur Richard Bédard, directeur du Service des ressources matérielles, présente le dossier.

CONSIDÉRANT que l'appel d'offres est conforme à notre Politique d'acquisition de biens et services et le nombre de soumissions reçues;

CONSIDÉRANT que le plus bas soumissionnaire est conforme à l'appel d'offres;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Josyane Desjardins, commissaire,

d'octroyer le contrat pour l'ajout de modules de jeux pour le parc-école à l'école des Moussailons à **Go-Élan** pour un montant forfaitaire de soixante-cinq mille trois cent quarante-sept dollars et quatre-vingt-cinq cents (**65 347,85 \$**), taxes incluses, le tout conformément aux conditions d'appel d'offres et à la soumission du 4 mai 2009.

Que la présidence du comité exécutif et la directrice générale soient autorisées à signer le contrat, s'il y a lieu.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.E.-03060-06-09

11.05 INSTALLATION DE MODULES DE JEUX POUR LE PARC-ÉCOLE – ÉCOLE LABERGE : APPEL D'OFFRES # P-25-041-08

Monsieur Richard Bédard, directeur du Service des ressources matérielles, présente le dossier.



No de résolution
ou annotation

CONSIDÉRANT que l'appel d'offres est conforme à notre Politique d'acquisition de biens et services et le nombre de soumissions reçues;

CONSIDÉRANT que le plus bas soumissionnaire est conforme à l'appel d'offres;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Catherine Martin, commissaire,

d'octroyer le contrat pour l'installation de modules de jeux pour le parc-école à l'école Laberge à **Équipements récréatifs Jambette Inc.** pour un montant forfaitaire de trente et un mille cinq cent quatre-vingt-deux dollars et quarante-quatre cents (**31 582,44 \$**), taxes incluses, le tout conformément aux conditions d'appel d'offres et à la soumission du 7 avril 2009.

Que la présidence du comité exécutif et la directrice générale soient autorisées à signer le contrat, s'il y a lieu.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.E.-03061-06-09

11.06 RÉAMÉNAGEMENT DE LA COUR DE RÉCRÉATION (PHASE II) – ÉCOLE JEAN-XXIII : APPEL D'OFFRES # P-18-006-08

Monsieur Richard Bédard, directeur du Service des ressources matérielles, présente le dossier.

CONSIDÉRANT que l'appel d'offres est conforme à notre politique d'acquisition de biens et services et le nombre de soumissions reçues;

CONSIDÉRANT que le plus bas soumissionnaire est conforme à l'appel d'offres;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Lise Beauchamp-Brisson, commissaire,

d'octroyer le contrat pour le réaménagement extérieur à l'école Jean-XXIII à **Les Pavages M.C.M. Inc.** pour un montant forfaitaire de soixante-treize mille neuf cent quatre dollars et quatre-vingt-onze cents (**73 904,91 \$**), taxes incluses, le tout conformément aux conditions d'appel d'offres et à la soumission du 2 juin 2009.

Que la présidence du comité exécutif et la directrice générale soient autorisées à signer le contrat, s'il y a lieu.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.E.-03062-06-09

11.07 AVENANTS AUX CONTRATS DE LOCATION DES LOCAUX MODULAIRES

Monsieur Richard Bédard, directeur du Service des ressources matérielles, présente le dossier.

CONSIDÉRANT les avenants au marché no 3 et no 4, tel que proposés par le fournisseur ModSpace;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Diane Soucy, commissaire,

d'accepter les avenants aux contrats de location au fournisseur ModSpace selon les conditions suivantes :



No de résolution
ou annotation

École Saint-Jean (avenant n° 4)	Contrat de location mensuel de quatre mille deux cent vingt-huit dollars (4 228,00 \$) (taxes en sus) Période du 2 août 2009 au 2 août 2011 (24 mois)
École des Bourlingueurs (avenant n° 4)	Contrat de location mensuel de mille quatre cent trente-cinq dollars (1 435,00 \$) (taxes en sus) Période du 2 août 2009 au 2 août 2011 (24 mois)
École Louis-Cyr (avenant n° 3)	Contrat de location mensuel de deux mille trois cent trente-deux dollars (2 332,00 \$) (taxes en sus) Période du 2 août 2009 au 2 août 2011 (24 mois)
École Pierre-Bédard (avenant n° 3)	Contrat de location mensuel de cinq mille trois cent deux dollars (5 302,00 \$) (taxes en sus) Période du 2 août 2009 au 2 août 2010 avec option de prolongation d'un an (12 mois)

Que la présidence du comité exécutif et la directrice générale soient autorisées à signer les avenants aux contrats.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.E.-03063-06-09

11.08 PROTOCOLE D'ENTENTE AVEC LA VILLE DE SAINT-RÉMI : CENTRE D'INTERPRÉTATION DE LA NATURE À L'ÉDIFICE SAINT-VIATEUR

Madame Diane Soucy, commissaire, ne participe pas à la discussion ni au vote puisqu'elle travaille à la Ville de Saint-Rémi. Elle se retire à 19h10.

Monsieur Richard Bédard, directeur du Service des ressources matérielles, présente le dossier.

CONSIDÉRANT les intérêts communs de la Ville de Saint-Rémi et de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries concernant l'utilisation du Centre d'interprétation de la nature à l'édifice Saint-Viateur;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Lise Beauchamp-Brisson, commissaire,

Que les membres du comité exécutif acceptent le protocole d'entente avec la Ville de Saint-Rémi joint à la présente concernant l'usage et l'entretien du Centre d'interprétation de la nature de l'édifice Saint-Viateur.

Que la présidence du comité exécutif et la directrice générale soient autorisées à signer le protocole.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Madame Diane Soucy, commissaire, reprend son siège à 19 h 13.

11.09 DÉROGATION À LA POLITIQUE D'ACQUISITION DE BIENS ET SERVICES – PROJETS D'INVESTISSEMENT ET AUTRES CONTRATS

03064-06-09



No de résolution
ou annotation

Monsieur Richard Bédard, directeur du Service des ressources matérielles, présente le dossier.

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Diane Soucy, commissaire,

que la Direction générale soit mandatée pour octroyer les contrats pour les projets prévus au plan d'investissement 2009-2010, ainsi que les autres contrats à octroyer pendant la période estivale.

Que les dérogations accordées soient soumises au comité exécutif ultérieurement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11.10 ENGAGEMENT DES PROFESSIONNELS POUR LA CONSTRUCTION D'UNE NOUVELLE ÉCOLE PRIMAIRE À CANDIAC

Ce sujet est ajourné le 29 juin 2009 à 17 h 30.

11.11 RÉFECTION DES TOITURES, DE LA TOURELLE ET DES MANSARDES – ÉCOLE SAINT-VIATEUR : APPEL D'OFFRES # P-11-063-08

Ce sujet est ajourné le 29 juin 2009 à 17 h 30.

11.12 DRAINAGE PÉRIMÉTRIQUE – ÉCOLE SAINT-ÉDOUARD : APPEL D'OFFRES # P-24-071-08

Ce sujet est ajourné le 29 juin 2009 à 17 h 30.

12.00 SERVICE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS

13.00 SERVICE DE L'ORGANISATION SCOLAIRE ET DU TRANSPORT SCOLAIRE

14.00 DÉPÔT DE DOCUMENTS

C.E.-03065-06-09

15.00 AJOURNEMENT DE LA SÉANCE

À 19 h 16,

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Lise Beauchamp-Brisson, commissaire,

que la présente séance ordinaire soit ajournée le 29 juin 2009 à 17 h 30.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Présidence de la séance

Secrétaire générale

A.14.02

\\510-boursierfd\$\Textes\2008-2009\CEX\Procès-verbaux\9 juin 2009 - A.14.02.doc